



LAUDUN-L'ARDOISE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

« *Les grands changements viennent des petites choses.* »

Paulo Coelho

Romancier et journaliste brésilien

Introduction

L'année 2025 a confirmé le rôle essentiel du CCAS dans l'accompagnement des habitants les plus fragiles de la commune. Dans un contexte social marqué par des situations de vulnérabilité multiples (isolement, précarité, vieillissement de la population) le service a poursuivi son engagement quotidien au service des administrés.

Au-delà des chiffres, ce rapport d'activité met en lumière la diversité des missions assurées : accueil et orientation du public, accompagnement social individualisé, soutien aux démarches administratives, prévention de l'isolement, actions spécifiques en direction des personnes âgées ou en situation de handicap.

L'année écoulée témoigne également de l'adaptation constante du service aux besoins du territoire, qu'il s'agisse du développement de nouveaux projets, du maintien du lien lors d'épisodes climatiques exceptionnels ou de l'évolution des modalités de contact avec le public.

À travers ce document, le CCAS souhaite rendre compte de son action, valoriser le travail accompli et affirmer son engagement en faveur de la solidarité locale.

Composition du CCAS

➤ Le conseil d'administration

Le Maire de la commune, M. Yves CAZORLA, est le Président de droit du Centre Communal d'Action Sociale. Le Conseil d'administration du CCAS est composé de 4 membres élus par le Conseil Municipal en son sein, dont Mme Manon CROUSIER, Vice-Présidente, et de 4 membres nommés par le Maire, choisis parmi les personnes représentatives de l'investissement associatif sur la commune, dans le but d'apporter une cohérence d'intervention entre les élus, le monde associatif et les professionnels.

Le conseil d'administration assure le bon fonctionnement du CCAS et est garant de la bonne mise en place de la politique sociale décidée par la commune.

Membres élus

Yves CAZORLA, Maire et Président du CCAS
Manon CROUSIER, Vice-Présidente du CCAS
Jocelyne MOSCATO, Vice-Présidente déléguée
Myriam IGHIR, Adjointe au Maire
Aimeric NAVEZ, Adjoint au Maire

Membres nommés

Anick BOYER, Club de l'âge d'or
Moustapha BEN ABBES, UDAF
Chantal DI GLORIA, Ensemble pour l'espoir
Christian GILLES, ASVMT Chartreuse de Valbonne

➤ Ressources humaines du CCAS

3 agents sont mobilisés au quotidien :

1 responsable, en charge de la gestion quotidienne de la structure

2 agents d'accueil social :

- 1 agent pour l'aide légale
- 1 agent pour l'aide facultative

Par ailleurs, la structure est intégrée à l'organisation de la commune et est supervisée par le Directeur Général des Services, en tant que Directeur du CCAS.

Fonctionnement

➤ Cadre juridique

Le CCAS est un établissement public administratif de constitution obligatoire dans les communes de plus de 1 500 habitants. C'est une personne morale de droit public à compétence spécialisée s'exerçant sur le territoire communal. La structure du CCAS de Laudun-L'Ardoise est juridiquement autonome et mène une politique sociale facultative adaptée au territoire. L'unique source de recettes est la dotation versée par la commune.

Les compétences du CCAS sont définies par le Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF) et sont de deux ordres :

- Les missions obligatoires, confiées par la loi : Aide sociale légale, Analyse des Besoins Sociaux, Domiciliation
- Les missions facultatives, fruit de la volonté politique de la Municipalité, dans le cadre des compétences prévues par la réglementation.

➤ Budget annuel



Pour 2025 : 235 470,31 €

Les nouveautés de l'année 2025

- ❖ Participation au rallye du Petit Citoyen (jeudi 16 octobre) : Le CCAS a participé à cette action organisée en partenariat avec la Gendarmerie nationale et plusieurs services municipaux. Cette journée a permis d'échanger avec les élèves de CM2 autour de la fraternité, de solidarité et de leur présenter les missions du CCAS et son rôle au sein de la commune.
- ❖ Réajustement des dispositifs existants : Le CCAS a procédé à des ajustements concernant l'aide au chauffage pour les aînés, les bons alimentaires et les bons carburants, afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de précarité. Ces révisions des montants et plafonds visaient également à limiter l'impact de l'inflation sur les produits de première nécessité.
- ❖ Journée de sensibilisation à la fibromyalgie (12 mai) et participation à la Semaine d'information sur la santé mentale (6 au 19 octobre) :

À travers ces actions, le CCAS a affirmé sa volonté de contribuer à une meilleure connaissance de problématiques et de pathologies encore insuffisamment identifiées, en favorisant l'information, la prévention et la sensibilisation du public.

Quelques chiffres concernant l'activité

Visite / Accueil	Appel/Mail usager	Appel/Mail partenaire	Orientation / Info	Accompagnement social	Aide administrative	Veille sociale	Nouvelles personnes
644	3147	1159	372	918	170	546	234

En 2025, 234 nouvelles personnes ont été accueillies au CCAS, illustrant le renouvellement et la diversité du public accompagné par le service.

Si l'accueil physique demeure une composante essentielle de l'activité, une part significative des demandes et des suivis est également assurée à distance, par téléphone et par courriel, traduisant l'évolution des modalités de contact et d'accompagnement.

Durant les épisodes de canicule, 546 appels téléphoniques ont été passés et reçus afin de maintenir le lien avec les personnes âgées vulnérables inscrites au registre.

L'accompagnement social

➤ L'aide sociale légale

Les prestations d'aide sociale légale sont des aides destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps.

Les conditions d'attribution d'une prestation d'aide sociale résultent de dispositions législatives ou réglementaires. Le CCAS est chargé de constituer le dossier de demande et de le transmettre au représentant du Président du Conseil départemental pour instruction et décision.

L'aide sociale légale finance principalement le placement en EHPAD ou en institution spécialisée. Lors de la constitution d'un dossier d'aide sociale, il est fait appel aux obligés alimentaires. Cependant, nous remarquons une diminution des demandes d'aide sociale. En effet, les personnes âgées cherchent de plus en plus des alternatives à la maison de retraite traditionnelle.

En 2025, 16 dossiers d'aide sociale ont été traités (7 pour des personnes âgées et 9 pour des personnes en situation de handicap), ainsi que 16 dossiers relatifs à l'obligation alimentaire.

➤ L'accompagnement global

L'accompagnement, qu'il soit administratif ou social, est au cœur des missions du CCAS, dès lors que l'administré rencontre une difficulté d'ordre sociale ou professionnelle. L'accompagnement est participatif pour permettre à l'administré d'être véritablement acteur de l'amélioration de sa situation.

Dans cette logique, le CCAS a constitué :

- ❖ 55 actions relatives à la constitution des dossiers d'APA
- ❖ 59 actions relatives à la constitution des dossiers MDPH
- ❖ 159 actions relatives à la constitution des demandes de logement social
- ❖ 7 demandes de bus solidaire

Le rôle des agents du CCAS est également de conseiller, notamment concernant le non-recours au droit. Le non-recours désigne le fait qu'une personne ne perçoit pas une aide ou une prestation alors qu'elle remplit toutes les conditions pour en bénéficier. Les agents du CCAS sont également en capacité d'orienter les usagers vers les partenaires lorsque cela est nécessaire.

Par ailleurs, le service apporte une aide dans la constitution des dossiers retraites. En 2025, 27 rendez-vous avez pour objet la préparation de ces derniers.

➤ Le RSA

Toujours dans une logique d'accompagnement, le CCAS dispose d'un référent RSA habilité. La personne orientée vers le référent a droit à son accompagnement, mais également le devoir d'entreprendre des démarches d'insertion sociale ou professionnelle via un contrat d'engagement.

En 2025, 4 personnes ont été suivies dans ce cadre.

Le référent insertion partant à la retraite début 2026, l'année 2025 constitue la dernière année de gestion du RSA par le CCAS.

➤ La domiciliation

En 2025, **4 nouvelles personnes** ont été domiciliées au CCAS. La domiciliation accordée en 2024 est arrivée à échéance et n'a pas été renouvelée. Le suivi de ces démarches reste un élément central de notre mission, permettant d'accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches administratives et de leur garantir un accès aux droits et services essentiels.

Soutien financier

➤ L'aide facultative communale

Le CCAS soutient financièrement les habitants à travers différentes aides encadrées par le règlement d'attribution des aides facultatives. Un important travail de communication a été réalisé tout au long de l'année pour faire connaître les aides existantes, notamment à destination des plus jeunes.

Aide au chauffage (+65 ans) : 5 340 € (20 attributions)

Bons Alimentaires : 3 481,15 € (80 B.A) *

Bons Carburants : 738,86 € (16 B.C)

Aide à la cantine : 9 191,21 € (4 126 repas)

Téléassistance : 7 488,30 €

Aide exceptionnelle : 8 944,72 € (45 attributions) :

EDF/ENGIE : 1 740,00 € (10 attributions)

SAUR : 892,65 € (4 attributions)

Loyer : 2 556,24 € (12 attributions)

Bourse au permis citoyen : 1 000 € (3 attributions)

BAFA : 1 900 € (6 attributions)

Activité sportive : 200,00€ (4 attributions)

Frais de réparation d'un véhicule : 140,00 € (1 attribution)

Assurance voiture : 223,02 € (1 attribution)

Total des aides sur l'année 2025 : 35 184,24 €

*facture U Express pour les bons alimentaires de décembre 2025 payé en 2026 (494,95€)

➤ **Précisions sur les dispositifs :**

- ❖ L'aide à la cantine : Le CCAS prend en charge une partie (25%, 50%, 75% ou exceptionnellement la totalité) des frais de cantine pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune et dont les parents résident sur la commune. Cette aide est réévaluée trimestriellement.

- **En 2025, cette aide représente 4 126 repas et 40 familles aidées.**

- ❖ Le permis citoyen : Conscient de l'enjeu que représente l'obtention du permis de conduire en matière d'insertion professionnelle et sociale, le CCAS de Laudun-l'Ardoise avec la participation des services techniques de la commune et l'association « Ensemble pour l'Espoir », a mis en place la « Bourse au permis citoyen ». Une bourse de 500€ est octroyée, après étude du dossier, aux jeunes de 16 à 25 ans en échange de 35 heures d'engagement citoyen.

- **En 2025, 3 bourses ont été attribuées. Le nombre reste stable.**

- ❖ L'aide au chauffage et à la téléassistance : Le CCAS apporte un soin particulier aux aînés de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap. Afin de pouvoir vieillir en toute sécurité, une aide est attribuée pour le financement de l'abonnement de téléassistance et pour le chauffage, notamment afin de lutter contre la précarité énergétique de la population senior.

- **En 2025, 54 personnes bénéficient de l'aide à la téléassistance.**

Les animations seniors

- ❖ Le vendredi 16 mai, le CCAS a offert une célébration à la terrasse Allègre (médiathèque) pour honorer **les noces d'or et de diamant** des habitants de la commune. Deux couples ont été célébrés pour leurs 50 ans de mariage. Un couple a également été mis à l'honneur pour ses 60 ans de mariage. Mme n'a pas pu assister à la cérémonie, étant hospitalisée à l'EHPAD de Saint-Paul-les-Fonts. Un bouquet de fleurs accompagné d'une carte signée par M. le Maire lui a été remis le jour même afin de marquer cet événement.
- ❖ Cette année 20 personnes âgées placées en établissement ont reçu un bouquet de fleurs entre le 20 et le 22 décembre accompagné d'une carte de vœux pour les fêtes de fin d'année.

- ❖ Le vendredi 28 novembre, le CCAS a organisé le traditionnel **Repas des Aînés**, rassemblant 256 convives. Le repas a été préparé par Emery Traiteur à Aigues-Mortes. L'animation a été assurée par la Compagnie Play, composée de deux artistes, qui ont contribué à créer une ambiance conviviale et festive. Chaque convive a également reçu un cadeau de table, sous la forme d'un sachet de berlingots de la Confiserie Arnaud HB de L'Ardoise.
- ❖ La **Semaine Bleue** en partenariat avec le Club de l'Âge d'Or s'est déroulée du lundi 06 au vendredi 10 octobre 2025. 202 personnes ont profité des activités sur la semaine. Cette semaine constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.
- ❖ Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS a organisé une **sortie seniors** le vendredi 10 octobre, à laquelle ont participé 53 personnes. La journée a conduit les participants aux Saintes-Maries-de-la-Mer, offrant un moment de détente et de convivialité apprécié de tous.

Nos autres actions

➤ Les stages poney

Le mercredi 23 avril, le CCAS a organisé une activité poneys aux écuries de l'Etang à Tresques, à laquelle ont participé 31 enfants bénéficiaires de l'aide à la cantine. Cette sortie a offert aux enfants un moment ludique et convivial, favorisant à la fois le contact avec les animaux et la découverte d'activités de plein air.

➤ L'huile solidaire

La collecte des olives s'est tenue le samedi 25 octobre afin de proposer à la vente au profit de l'édition 2025 du Téléthon.

Dans ce cadre, le pressage est offert par le moulin à huile Paradis et les étiquettes sont gracieusement fournies par la société VB PUB concept.

Les 201kg récoltés ont permis de produire 61 bouteilles d'huile d'olives de 0,5L.

Les collectes

➤ Au profit des associations caritatives

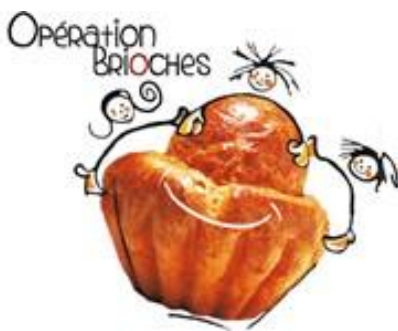
En partenariat avec les services municipaux, notamment le Pôle enfance, jeunesse & sport, mais également avec les associations du territoire, dont l'association ECLA, le CCAS s'est engagé dans différentes collectes au profit d'associations œuvrant dans le secteur social :



Dimanche 12 octobre
Course « La boucle rose »

2 438,50 €

Au profit de la ligue contre
le cancer du Gard



Du lundi 06 au dimanche 17 octobre
Nombreux points de vente sur le
territoire communal

590 €

Au profit de l'UNAPEI30
(117 brioches vendues)



Dimanche 14 décembre
Vente de l'huile d'olive

603,20 €

Au profit de l'AFMTéléthon

La traditionnelle course "Boucle Rose" a pris la forme cette année d'une Color Run, offrant aux participants une expérience ludique et colorée tout en soutenant la lutte contre le cancer du sein. Cet événement a permis de sensibiliser le public de manière conviviale et dynamique à cette cause importante.



➤ La collecte des denrées festives

Le samedi 13 décembre, le CCAS a organisé une collecte de denrées festives devant l'U Express de Laudun. Cette année, les colis ont été renforcés par des jouets et des fournitures scolaires pour les enfants, grâce à la générosité d'une entreprise locale souhaitant rester anonyme. Au total, 38 familles ont ainsi pu bénéficier de ces colis de Noël, apportant à la fois un soutien alimentaire et un moment de joie pour les enfants et leurs parents.



Pour conclure

L'année 2026 sera marquée par les élections municipales, suivies du renouvellement du Conseil d'administration du CCAS. Cette échéance constituera une nouvelle étape dans la vie institutionnelle de la structure.

Dans ce contexte, le CCAS poursuivra l'exercice de ses missions dans le respect du cadre légal et réglementaire qui régit son fonctionnement. Les actions menées s'inscriront dans les orientations définies par la future gouvernance municipale, conformément aux compétences et aux obligations dévolues aux Centres Communaux d'Action Sociale.